

Traduction et trahison

CONSTANT LHEUREUX

Traducteur

«Nous vivons dans
une mer de traduction.»

(Lise Bissonnette, LE DEVOIR,
27 mars 1993)

Traduttore, traditore dit le vieil adage italien: «Tout traducteur est un traître». Et toute mer cache un naufrage. Le traducteur canadien sait bien que son travail est omniprésent en ce pays. La pensée traduite, par ses calques morphologiques, grammaticaux, sémantiques, etc. pullule même dans le discours québécois conçu en français. Elle s'infiltre par capillarité dans le quotidien le plus banal: gardez la ligne, ça regarde mal, un moment s.v.p., dépendamment de..., regarder les nouvelles («news» n'est même pas pluriel en anglais ici), etc... Le tout à grands renforts de «t'sé» (*You know*) sur vaste fond de tutoiement généralisé, comme le veut la langue anglo-américaine.

Pour moins «trahir» tant son auteur que son lecteur, le traducteur a besoin d'une raisonnable liberté. Mais on lui interdit, parfois pendant des décennies, des dizaines de termes ou de concepts clés, même longtemps après leur adoption définitive dans le reste de la francophonie: consultant, professionnel (le substantif), décisionnel, tester, concerné par, relations publiques (il fallait dire relations extérieures!), etc, etc. Des «distinguo» sans fin ont fait de *control*, *development*, de vraies bêtes noires du traducteur canadien. Cette tradition hyperprudente se continue, se renouvelle, s'amplifie, (p. ex. avec *management* (1921), *audit* (vers 1970), etc.).

Plus affligeante encore est la sujétion du traducteur canadien, surtout lorsqu'on l'asservit aux volontés pratiquement incontournables du client, ce qui est la règle dans la profession au Canada. Le client va jusqu'à imposer

des anglicismes, tel cet abus sexuel (traduction: usez mais n'abusez pas...) ou encore cette exploitation sexuelle d'enfants, pour *child sexual abuse* (traduction: crimes sexuels commis par des enfants..., ni plus ni moins).

Les combats épiques de naguère contre ministère des Consommateurs, allocation du coût en capital, service civil, etc. non seulement attestent l'indigence traductionnelle de la conceptuelle québécoise, mais encore sa servitude. Tout traducteur qui s'y risque risque aussi sa peau. Dans quelle autre profession canadienne le client aurait-il un tel pouvoir d'imposer, p. ex. à son médecin un remède de rebouteux, à son pompiste de l'essence à l'eau de sapin?

Bien plus: malthusianisme pusillanime qui défend au traducteur local, parfois pendant des décennies, des usages depuis longtemps définitifs en francophonie, et cela du seul fait qu'ils ont visage anglo-américain. C'est l'anglo-visagite, «timorite» contagieuse qui peut prohiber tester, portable, audit, panel, challenge, leadership, burn-out, attaché-case, etc., pourtant bien implantés en francophonie. Interdit encore sévère contre management, à peine levé contre trafic (au sens de circulation). Anathèmes de naguère contre consultant, professionnel, faisabilité... Refus obstiné de fax, audit... Un mot comme marketing, courant dans les entreprises francophones du monde entier, y compris au Québec, a été longtemps interdit de traduction ici.

Inversement, voici quelques mots anglais courants: détente, résumé, passé, déjà vu (pron. *deejà vou*), blâsé, coup d'État, régime, coupé de ville, le dictionnaire Webster foisonne de mots français non retouchés, accents compris. Parfois même, l'autorité linguistique locale croit anglo-américain le terme qu'elle bannit, alors qu'il est parfaitement francophone. Week-end, employé par la France entière, est bien français et date de 1906. Son homologue an-

glais est «weekend» (sans trait d'union).

C'est cette même autorité linguistique qui semble croire qu'un peuple en est quitte avec son identité nationale dès lors qu'il déplace le symbole du dollar, remplace le point décimal par une virgule et place un accent sur les «A» majuscules en début de phrase.

La frousse anglophobe et cette puérile illusion de se différencier, aussi illusoire que béate, c'est la créativité du traducteur qui en fait les frais. Mais on aura beau l'effaroucher contre les mots anglo-américains, il sait bien, lui, que c'est la syntaxe et les calques qui corrompent une langue, que l'interpénétration des vocabulaires est universelle, enrichissante et de toute façon incontournable quand deux langues voisines sont aussi des langues de voisins, comme ici.

Telles sont là quelques réalités qui se conjuguent pour rendre la navigation extrêmement risquée sur la mer traductionnelle. Ne serait-il pas plus sensé de laisser la traduction pratiquer l'usage francophone universel, quitte à l'adapter *mutatis mutandis* dans les limites.

«La grande mer de la traduction canadienne...» Sa grande servitude aussi.

Dans cette vaste mare, Québécois fait un peu sourire. En effet, quelle francophonie prêterait foi à la normatique traductionnelle d'un peuple qui ne s'est pas encore nommé correctement lui-même? Puisque Québécois, comme chacun sait, ne saurait désigner que les habitants d'une ville (ex. Algérois/Algériens), il apparaît prudent au traducteur consciencieux de se méfier d'une conceptuelle qui semble manquer de ressources pour désigner ses propres commettants. Ne pas savoir (ou ne pas vouloir?) se désigner correctement en tant que nation disqualifie toute prétention à la création normative en francophonie, et singulièrement aux yeux du traducteur soucieux de correction, de précision et de justesse.